

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SEGOLENE NEUVILLE
SECRETAIRE D'ETAT
CHARGEE DES PERSONNES HANDICAPEES
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 20 décembre 2016 N° 064

Comité national de l'éducation financière : une stratégie nationale d'éducation financière pour tous les Français

L'éducation financière correspond à un socle de connaissances des sujets budgétaires, bancaires et financiers, nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières tout au long de sa vie. Son ambition n'est pas de faire de chaque citoyen un spécialiste des différents sujets abordés, mais de lui permettre de disposer des bases nécessaires à la compréhension des principaux enjeux concernant l'investissement de son épargne ou la gestion de son budget individuel ou familial.

En présence du directeur de Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du directeur de Cabinet de Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, et de François VILLEROY de GALHAU, Gouverneur de la Banque de France, Michel SAPIN a présidé aujourd'hui le **premier Comité national de l'éducation financière**, instance qui rassemble les administrations et institutions concernées par ce sujet, des associations de consommateurs mais aussi des professionnels du secteur financier.

Lors de cette réunion a été présenté le projet de **stratégie nationale d'éducation financière** que souhaite mettre en œuvre le Gouvernement. L'opérateur désigné pour la piloter et la déployer sur tout le territoire est la Banque de France. Cette stratégie repose sur trois axes de travail : **développer l'éducation budgétaire et financière en milieu scolaire** (production de ressources pédagogiques pour accompagner les enseignants à aborder les questions budgétaires et financières...) ; **soutenir les compétences budgétaires et financières des Français tout au long de la vie ; et accompagner les publics en situation de fragilité financière, en lien avec le dispositif des 53 Points Conseils budget actuellement expérimentés dans quatre régions. Enfin, un portail internet national d'éducation financière sera mis en ligne début 2017.**

Selon un <u>sondage</u> réalisé en septembre 2016¹, 85% des Français n'ont pas bénéficié d'enseignements d'éducation budgétaire et financière, que ce soit à l'école, à l'université, dans leur entreprise ou dans un institut spécialisé. Or, au cours de leur vie, 43% d'entre eux ont ressenti le besoin de recevoir ce type d'enseignement. L'objectif de cette stratégie est donc que chaque Français possède les connaissances nécessaires à la gestion du budget de son foyer ou à la compréhension des principaux risques financiers auxquels il peut être confronté dans les actes de la vie courante.

¹ Sondage réalisé par l'IFOP pour le Ministère de l'Économie et des Finances en septembre 2016 « Éducation financière : connaissances et pratique des Français ».



Contact presse:

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM 01 55 55 30 10 Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13 Cabinet de Ségolène NEUVILLE 01 40 56 50 35

spresse@education.gouv.fr sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr cab-phe-presse@sante.gouv.fr